



Déclaration CAPD 22 décembre

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Les résultats de l'étude Pirls viennent de tomber et ils ne sont pas flatteurs pour l'école française. Résultats difficiles à digérer pour les enseignants qui tous les jours se battent dans leur classe pour faire réussir leurs élèves.

La France affiche une baisse de 14 points depuis 2001, pendant que le score moyen des 24 pays européens de Pirls progresse de 6 points. Les politiques menées pendant la période concernée, caractérisées par les suppressions de postes et la disparition de la formation initiale doivent être pointées du doigt.

Quand va-t-on se rendre compte qu'être en petite section dans une classe avec parfois 30 élèves n'est pas une situation optimale d'apprentissage ?

Quand va-t-on comprendre qu'enseigner est un métier qui s'apprend ? qu'être en responsabilité de classe dès la première année de formation à mi-temps n'est pas propice pour développer de véritables compétences professionnelles de qualité ?

Quand va-t-on comprendre que 3 heures d'animations pédagogiques un mercredi de 14h à 17h ne peut pas remplacer une vraie formation participative déconnectée complètement de son temps de classe ?

Il est urgent de se poser les vraies questions ! Il faut un plan d'investissement dans l'école. Il n'y a pas d'autre choix. Il faut des actes à la place des querelles stériles.

Notre ministre semble pourtant être le spécialiste. Après avoir relancé pour une énième fois le débat de la méthode globale et de la méthode syllabique, les effets d'annonce s'enchaînent qui ont un sacré goût de réchauffé et/ou de hors sujet :

Un conseil scientifique dirigé par un cognitiviste pour indiquer la bonne voie pédagogique et faire le tri entre bons et mauvais manuels, une dictée quotidienne et la lecture à haute voix pour rassurer les nostalgiques d'un âge d'or de l'école fantasmé, neuf heures (!) de formation en lecture pour remettre dans le droit fil des enseignants forcément défailants et pour les élèves en difficulté, quelques stages en été et une heure de soutien pour quelques-uns dans le cadre des APC.

En résumé, rien qui permettra à l'école de vraiment se transformer en profondeur et même pire, une innovation comme « le plus de maitres que de classes » se voit remis en question et disparaître dans de nombreuses zones. Celui-ci, pourtant plébiscité par les équipes, se voit

mis à mal alors qu'il engageait l'école vers l'innovation et la transformation des pratiques professionnelles.

Enfin, n'oublions pas que les élèves français sont avant tout des enfants qui grandissent dans une société. L'école doit prendre ses responsabilités mais des réponses sociales doivent être apportées à la misère qui frappe nos classes.

Un autre sujet qui semble préoccupant : le développement d'une forme de lassitude, de souffrance au travail chez nombre de nos collègues. Sentiment de dévalorisation du métier, conditions d'exercices de plus en plus difficiles, temps de travail qui explose, un manque de solutions et de perspectives face aux problèmes rencontrés, recul de l'âge de départ à la retraite, allègement de service, temps partiels ou permutations refusés... sont des exemples d'explication face à ce nombre important de collègues en grande souffrance. Des solutions humaines doivent être trouvées afin de permettre aux enseignants d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions et d'assurer un service public de qualité. Notre question au sujet des autorisations d'absence rentre dans ce cadre.

Au sujet de l'ordre du jour de cette CAPD et du grand dossier PPCR, nous tenons à rappeler notre position sur ce protocole et toutes les fausses informations qui circulent.

Certains prétendent que les promotions se feront de façon plus arbitraire. Le SNUipp-FSU tient à rappeler qu'auparavant trois rythmes d'avancement existaient pour CHAQUE changement d'échelon. Le barème retenu prenait en compte la note qui, tout le monde le sait pouvait être, subjective et différente en fonction de l'IEN... L'arbitraire existait donc pour CHAQUE changement d'échelon, c'est-à-dire 7 fois au sein de la classe normale. Avec PPCR, l'avancement est automatique pour la majorité des échelons. Les promotions ne sont donc plus arbitraires sauf pour le passage aux 7ème et 9ème échelons.

Un questionnement : Un avis est-il plus arbitraire qu'une note ? La note chiffrée serait plus juste sous prétexte qu'elle est mathématique. Aberrant lorsque l'on connaît les différences de notes obtenues lors de la première inspection allant de 11 à 13 parfois pour un travail similaire.

Concernant l'accès à la hors classe et une annonce de certains de la baisse drastique du nombre promus, c'est à se demander si ces représentants étaient au groupe de travail au ministère.

Enfin, même si le SNUipp-FSU réclamait un avancement au rythme le plus rapide pour tous, ces nouveaux passages d'échelon permettront le même rythme d'avancement pour l'ensemble des collègues au niveau médian et non pas nivelés par le bas comme certains le prétendent.

Certes PPCR n'est pas parfait mais il est, rappelons le, le seul point d'appui à une revalorisation salariale de notre métier. La perte de pouvoir d'achat des enseignants du premier degré n'est cependant toujours pas rattrapée.

A l'initiative du SNUipp-FSU, le principe de l'égalité hommes/femmes a été inscrit dans le processus des rendez-vous de carrière. Les promotions tiendront compte, dans le choix des promu-e-s, de l'équilibre entre les femmes et les hommes constaté parmi les promouvables. Avez-vous pris en compte ces préconisations dans le projet d'avancement 2017-2018 ? Pouvez-vous nous donner les statistiques correspondantes ?

Pour terminer cette déclaration, nous vous informons que nous siégeons à 4 élus ce matin au lieu de 5 par choix de nos collègues.

En effet, nous sommes élus du personnel mais avant tout enseignants. Certains de nos collègues élus ne souhaitent pas laisser leurs élèves en ce dernier jour de classe (jour où de nombreux projets se terminent ou ont été prévus), d'autres l'ont fait pour permettre à cette CAPD de se tenir dans de bonnes conditions.

Cette CAPD peut être celle de l'ouverture des vœux, faisons vœux du développement des conditions de travail les meilleures pour les enseignants et leurs élèves, et de la réalisation d'un dialogue paritaire de qualité.

Nous vous souhaitons, Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD ainsi qu'aux personnels de la DSDEN de bonnes fêtes de fin d'année.